



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 22 mai 2013 — N° 55

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant la Journée mondiale des musées.

---

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant la construction d'une nouvelle école primaire à Brossard.

---

Mme Gadoury-Hamelin (Masson) fait une déclaration concernant les championnats québécois de gymnastique et de sports de trampoline organisés par le Club de gymnastique Viagym.

---

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter la municipalité de Mont-Carmel pour son prix de Municipalité de la résistance 2013-2014.

---

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Le Sillon.

**22 mai 2013**

---

M. Richer (Argenteuil) fait une déclaration concernant le projet « C'est où Lachute? » du CSSS d'Argenteuil.

---

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la sensibilisation à la fibrose kystique.

---

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration concernant les Grands Prix du tourisme 2013.

---

Mme Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne) fait une déclaration concernant le 60<sup>e</sup> anniversaire du corps de cadets de l'air 564 Blériot de la Ligue des cadets de l'air du Canada.

---

M. McKay (Repentigny) fait une déclaration concernant la Journée internationale de la diversité biologique.

---

À 9 h 57, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 13.

---

**22 mai 2013**

---

Moment de recueillement

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 21 mai 2013, que lui a adressée M. François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, l'informant que M. Daniel Rathé, député de Blainville, n'est plus membre du caucus du 2<sup>e</sup> groupe d'opposition depuis le 21 mai 2013.

(Dépôt n° 722-20130522)

#### **Dépôts de documents**

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 février 2013 par Mme Trudel (Charlesbourg) concernant une loi autorisant une personne handicapée d'être toujours accompagnée de son chien d'assistance;

(Dépôt n° 723-20130522)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 avril 2013 par M. Khadir (Mercier) concernant l'implantation d'une banque de lait maternel au Québec.

(Dépôt n° 724-20130522)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 7, 9, 14 et 21 mai 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 725-20130522)

### Dépôts de pétitions

M. Lessard (Lotbinière-Frontenac) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 16 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réduction de la vitesse à l'intersection de la route 112 et de la rue Flinkote, à Thetford Mines.

(Dépôt n° 726-20130522)

---

M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 640 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'élimination du bilinguisme institutionnel dans les secteurs public et parapublic.

(Dépôt n° 727-20130522)

---

Trois extraits de pétition concernant le financement des organismes communautaires autonomes sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 522 citoyens et citoyennes de la circonscription de Laviolette, par Mme Boulet (Laviolette);  
(Dépôt n° 728-20130522)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 030 citoyens et citoyennes de la circonscription de Jean-Talon et du Québec, par M. Bolduc (Jean-Talon);  
(Dépôt n° 729-20130522)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 1 212 citoyens et citoyennes de la circonscription de Portneuf et du Québec, par M. Marcotte (Portneuf).  
(Dépôt n° 730-20130522)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre (Acadie), conjointement avec M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le travail de l'astronaute canadien Chris Hadfield, à titre de premier commandant canadien de la Station spatiale internationale;

QU'elle salue le travail, à la fois scientifique et pédagogique, qu'il a accompli au courant de l'Expédition 35, qui s'est déroulée du 19 décembre 2012 au 13 mai 2013.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), M. Le Bouyonnec (La Prairie) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exprime sa solidarité et son soutien au peuple américain, aux victimes et à leurs familles éprouvées par le passage de la tornade ayant touché la localité de Moore en Oklahoma lundi dernier.

**22 mai 2013**

---

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Mme St-Amand (Trois-Rivières) et M. Spénard (Beauce-Nord), propose :

QUE l'Assemblée nationale presse le gouvernement fédéral d'emboîter le pas au gouvernement du Québec pour indemniser les quelques 1 000 victimes de la pyrrhotite connues à ce jour dans la région de la Mauricie, comme il l'a fait en 2001 pour indemniser les victimes de la pyrite.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Bolduc (Jean-Talon), Mme Daneault (Groulx) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de la sclérose en plaques;

Qu'elle en profite pour exprimer sa profonde solidarité avec les personnes souffrant de cette maladie invalidante et qu'elle salue les professionnels et bénévoles qui aident ces personnes à vivre mieux, malgré le handicap;

Qu'elle reconnaisse également le travail exceptionnel de la Société canadienne de la sclérose en plaques - Division du Québec qui œuvre au quotidien pour soulager les personnes atteintes et leur entourage.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 27, Loi sur l'économie sociale;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 35, Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits.

---

Mme Poirier, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux et de faire le suivi des recommandations de la Commission, d'examiner les rapports annuels de gestion des ministères et des organismes et de vérifier les engagements financiers reçus.

22 mai 2013

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 32 est adopté.

---

À 11 h 59, à la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 02.

---

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Daneault (Groulx) propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux tienne des consultations particulières à compter du mercredi 5 juin 2013 sur la gestion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal par l'actuel directeur général et qu'à cette fin, la Commission entende le directeur général du CHUM, le ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que toutes les personnes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

**22 mai 2013**

---

QUE l'exposé du ministre de la Santé et des Services sociaux soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 90 minutes;

QUE l'exposé du directeur général du CHUM soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 90 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des autres intervenants, le cas échéant, soit de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 14 juin 2013 à moins que la commission n'en décide autrement;

Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 40 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 28 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 37 minutes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 5 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

**22 mai 2013**

---

À la fin de son intervention, M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose la motion d'amendement suivante :

Ajouter à la quatrième ligne du premier alinéa :  
« l'ancien ministre de la Santé et des Services sociaux et actuel député de Jean-Talon »;

Ajouter un alinéa entre le troisième et le quatrième alinéa : « QUE l'exposé de l'ancien ministre de la Santé et des Services sociaux et actuel député de Jean-Talon soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 90 minutes; ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux tiende des consultations particulières à compter du mercredi 5 juin 2013 sur la gestion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal par l'actuel directeur général et qu'à cette fin, la Commission entende le directeur général du CHUM, le ministre de la Santé et des Services sociaux, l'ancien ministre de la Santé et des Services sociaux et actuel député de Jean-Talon ainsi que toutes les personnes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'exposé du ministre de la Santé et des Services sociaux soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 90 minutes;

QUE l'exposé du directeur général du CHUM soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 90 minutes;

QUE l'exposé de l'ancien ministre de la Santé et des Services sociaux et actuel député de Jean-Talon soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 90 minutes;

22 mai 2013

---

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des autres intervenants, le cas échéant, soit de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 14 juin 2013 à moins que la commission n'en décide autrement;

Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.

Le débat se poursuit sur la motion principale de Mme Daneault (Groulx) et sur la motion d'amendement de M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, sous réserve de la permission de son auteure.

Mme Daneault (Groulx) refuse la proposition d'amendement de M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

À 16 h 33, à la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 16 h 47.

---

## Projets de loi du gouvernement

### *Adoption*

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, la Loi visant à favoriser le civisme et certaines dispositions du Code civil relatives à la prescription (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 22 est adopté.

### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 16 mai 2013, sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

---

À 18 heures, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 23 mai 2013 à 9 h 45.

**22 mai 2013**

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le mercredi 22 mai 2013, à 15 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Cousineau, deuxième vice-président, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 26 Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en matière de financement

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**